



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24012031

Tribunal de l'Entreprise de Hainaut
Division Greffe

100 JAN. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0416 731 202**

Nom

(en entier) : **ORTHOPEDIE TOUSSAINT**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue du Rabiseau 8, 6220 Fleurus**

Objet de l'acte : NOMINATION COMMISSAIRE

Extrait des décisions écrites de l'actionnaire unique du 29 décembre 2023

[...]

1. Nomination du commissaire

L'actionnaire décide de désigner RSM InterAudit, une société à responsabilité limitée de droit belge, dont le siège est situé Chaussée de Waterloo 1151 à 1180 Bruxelles (Belgique), et enregistrée au Registre des Personnes Morales de Bruxelles (section francophone) sous le numéro 0436.391.122, représentée par Inge SAEYS, inscrite en tant que réviseur d'entreprise auprès du registre public de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises sous le numéro A01734, en qualité de commissaire de la Société, pour une durée de 3 ans à compter de ce jour.

Le mandat couvre les exercices financiers se clôturant en 2023, 2024 et 2025. Le mandat expirera après l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes annuels relatifs à l'exercice financier clôturé 2025.

La rémunération annuelle du commissaire est fixée à [...] EUR hors TVA. Cette rémunération est indexée chaque année.

2. Pouvoirs

L'actionnaire unique décide de donner mandat à Me Arnaud Van Oekel, Me Ségolène Regout, Me Lola Verelst, Me Charles-Antoine Du Bus et/ou tout autre avocat du cabinet CMS DeBacker, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sub-délégation, aux fins de signer et compléter tout document et accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en oeuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publication aux Annexes du Moniteur Belge, ainsi que pour procéder aux modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des autres autorités publiques. A cette fin, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

[...]

Pour extrait certifié conforme,
Charles-Antoine du Bus
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/01/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).